

verrons continuer la lignée ; Antoine ; Claude et François de Grandris.

Honorable homme Jean de Grandris, marchand bourgeois de Villefranche, en 1547, épousa honorable femme Dyne (Alias Claudine) du Lac, qui était veuve en 1560 et lui donna les trois enfants suivants : Jean de Grandris, dont on parlera plus loin ; Claudine de Grandris, femme d'honorable homme Jean d'Aiguebonne, marchand de Thiers, en Auvergne et Anne de Grandris, mariée avec noble Philibert Bureteau, seigneur de Plottes, vers 1560, année où son beau-frère Jean d'Aiguebonne reconnut avoir reçu de Dyne du Lac, leur belle-mère, à compte de la dot de Claudine de Grandris, sa femme, la somme de 2,000 livres, tant en 550 écus et demi-sols, 54 angelos et demi, 132 écus et demi d'Italie, 12 ducats, 11 nobles à la Roze, 2 doubles ducats et demi, 3 florins d'or, 3 mailles d'or, qu'en autre monnaie de roi.

Noble Jean de Grandris fut gendarme de la compagnie de 100 hommes d'armes de Sa Majesté commandée par le duc de Nemours, capitaine de la ville de Villefranche et seigneur de la Bardonnière, en Beaujolais. Le 5 novembre 1573, Louis de Bourbon, duc de Montpensier et seigneur de Beaujolais lui accorda un laisser-passer pour « luy quatriesme et quatre chevaux surement et librement passer, « allant de toutes partz où noz affaires et les scyens particulliers s'offriront, avecques armes, pistollés, harquebuzes et aultres pour la deffence de sa personne ; et ce « sans luy donner ne souffrir luy estre faict, mis ou donné « aulcun arrest, destourbier ou empeschement, mais toute « l'ayde et faveur dont il aura besoing. » Jean de Grandris épousa d'abord Philiberte de Roddes, puis Hélie Tricaud. Il eut de la première deux enfants :

1° Noble Jean-Claude de Grandris, maréchal des logis